

# Préface

Le ministère de la Culture et de la Communication et ses établissements publics assurent leurs missions grâce à l'action de presque 30.000 agents et collaborateurs qui œuvrent dans des secteurs d'intervention très divers. Afin de rendre compte de la grande variété de leurs profils et des spécialités professionnelles, il est apparu nécessaire de doter les structures de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics d'un référentiel des métiers qui leur soit commun, en cohérence avec le répertoire interministériel des métiers de l'État.

Le répertoire des métiers de la culture et de la communication (RMCC) est un outil majeur de rénovation des politiques de ressources humaines. En effet, dans un contexte d'évolution et de transformation du Ministère, la mise en valeur des compétences est un réel enjeu. Le RMCC permet d'approcher la réalité des profils et des compétences professionnelles des agents. La mise en œuvre de plans de recrutement et de formation passe par l'utilisation d'un tel outil. C'est donc bien l'avenir du Ministère, par le maintien du professionnalisme de ses agents, qui est en jeu au travers du RMCC.

Son usage dépasse celui des services de ressources humaines. La mobilité professionnelle est aujourd'hui encouragée pour ce qu'elle apporte à chacun d'expériences stimulantes dans des fonctions ou des contextes nouveaux. Le répertoire des métiers de la culture et de la communication facilitera, pour les agents désireux d'évoluer professionnellement, la compréhension des activités exercées dans d'autres métiers ou d'autres environnements immédiats que le leur. Les encadrants trouveront avec le RMCC une aide à la rédaction des fiches de poste indispensables pour déterminer le cadre d'action de chacun. Par delà les singularités des postes, c'est le fond de compétences et d'activités communes qui est recherché au travers de cette approche par métiers. Ainsi, tous les avis de vacance de postes portent désormais référence à un emploi-type du RMCC pour faciliter leur repérage par les agents.

Outil au service des agents, et des encadrants, outil destiné aux gestionnaires de ressources humaines, propice à l'élaboration de parcours professionnels, utile à tous pour se projeter dans un nouvel univers professionnel et appréhender les compétences mobilisées dans les différents métiers, le RMCC, dans cette première version publique, est destiné à évoluer avec l'aide des services et des établissements mais aussi grâce aux contributions des professionnels que nous sommes.

Pour cela, j'ai souhaité que soit publiée une version numérique consultable par tous et accessible via le site intranet Sémaphore et le site internet du Ministère. En outre, et pour prolonger cette ambition, je souhaite que le RMCC devienne un outil vraiment collaboratif accueillant vos suggestions de modifications, c'est-à-dire les formulations les plus adéquates, les plus actuelles et les plus partagées de nos missions, de nos métiers et de nos compétences.

**Guillaume BOUDY**  
*Secrétaire général*